utilisé presque à plein rendement actuellement, mais personne n'a prétendu qu'il est utilisé le plus efficacement possible. En fait, le ministre lui-même, dans certaines parties de son exposé budgétaire, a proposé certains moyens d'accroître la productivité de notre industrie. Donc, il semble douter lui-même que l'industrie canadienne soit aussi productive qu'elle devrait l'être. Mais la situation de nos ressources humaines est incontestable. Lorsque le ministre soutient que nous parviendrons bientôt à la pleine utilisation de nos ressources et que, par conséquent, nous devons nous préoccuper vivement du danger d'inflation, il ne tient aucun compte de nos 356,000 chômeurs. Ce sont les derniers chiffres rectifiés que j'ai pu obtenir pour la période se terminant le 19 février. Une proportion de 3.5 p. 100 de notre main-d'œuvre globale est sans travail.

Le ministre est apparemment disposé à ne faire aucun cas de cet élément de nos ressources et peut-être a-t-il ses raisons. Il estime peut-être que ces chômeurs sont inutiles comme éléments de production. Il se peut bien que leur manque d'instruction, leur incompétence technique et leur piètre santé causée par une indigence chronique, empêchent ces 356,000 chômeurs de contribuer à l'heure actuelle à la production; qu'il n'y ait pas de place pour eux dans notre économie industrielle; qu'ils soient, en fait, un fardeau pour les autres. Il se peut que tout cela soit vrai. Il faut dire que c'est une façon bien insensible de considérer les êtres humains. Je commenterai plus tard, monsieur l'Orateur, cette philosophie sociale qui nous pousse à les considérer ainsi. C'est une conception de la vie sociale qui rétrécit la vocation de l'homme pour en faire un animal de production et de consommation. Pourtant, c'est ainsi qu'il faudrait considérer ces 356,000 chômeurs, d'après le contexte du budget du ministre. Nous devons les considérer comme des gens qui, à l'heure actuelle, ne constituent aucun apport aux forces de production du pays.

• (12.40 p.m.)

C'est ce que donne à penser l'attitude du ministre qui ne fait aucun cas de la situation et nous dit en même temps que nous approchons la limite de l'utilisation de nos ressources. En fait, il les met au rebut comme des pièces défectueuses de la machine, ce qu'ils peuvent bien être. Mais, même si nous écartons les considérations morales et humaines en parlant des rejetés de notre société active -à tort, je pense-c'est un gaspillage éhonté et révoltant du point de vue économique et qui est tout simplement intolérable.

Si les chômeurs sont incapables de s'adapter à la société industrielle et, je le répète,

[M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

Il se peut que notre matériel industriel soit il serait sans doute possible de le prouver, la persistance d'un noyau irréductible de chômage d'année en année, que nous ne parvenons apparemment pas à faire disparaître d'une façon appréciable, indique qu'un grand nombre de gens ne peuvent s'adapter à la mécanisation de notre société moderne. Si c'est vrai, alors il me semble qu'il nous incombe, de toute évidence, avant de songer à la pleine utilisation de nos ressources, d'affiner, de polir et de refaçonner ces parties défectueuses de nos ressources humaines, afin qu'elles puissent s'adapter à l'appareil de production et devenir des éléments d'actif et non plus de passif.

Que trouvons-nous dans le budget du ministre? Que proposent ses politiques pour mettre en marche ce processus de remaniement? De toute évidence, la chose la plus importante pour façonner, polir et conditionner de nouveau nos ressources humaines est d'accroître sensiblement nos placements de fonds publics au titre de l'éducation et de la formation technique, afin de préparer ces gens à jouer leur rôle dans la société. Des placements considérables de fonds publics feraient disparaître au moins une partie de la misère abjecte qui n'offre à ces gens guère de

Et que fait notre gouvernement? Le ministre nous dit qu'il diminuera les dépenses de son propre gouvernement. Il exhortera les gouvernements provinciaux et municipaux à restreindre leurs dépenses. Il le fait par voie d'exhortations, et les place dans une situation plutôt difficile pour remplir des fonctions qui sont principalement de compétence provinciale et municipale, soit l'instruction et la formation. Par exemple, il n'est pas prêt à supprimer la taxe de vente de 11 p. 100 pour encourager les municipalités ou les commissions scolaires à augmenter leur équipement

social afin de remédier aux déficiences de ces

secteurs de notre société.

possibilités de s'instruire.

Il nous dit qu'une productivité plus grande est nécessaire et, tout d'une haleine, nous fait part de deux mesures qui semblent aller dans la direction opposée. Le ministre nous dit qu'il ne poursuivra pas l'aménagement du laboratoire des structures du Conseil national de recherches. Par suite du tragique accident d'hier, rue Elgin, je crois que l'absurdité des restrictions de cette nature devrait sauter aux yeux. Dans l'alinéa suivant, le ministre dit qu'il va restreindre les investissements dans les stations de la ferme expérimentale. Là encore, on serait porté à croire que ce programme visait à augmenter la productivité.

Ce sont là deux cas relativement peu importants qui illustrent le renversement de position du ministre. Il déclare que nous avons besoin d'une productivité plus grande